

Fiche d'évaluation du logement

Adresse du logement :				Disponible le :	
Nom et Numéro de tél. du propriétaire				Prix du loyer mensuel : _____ \$	
Chauffage (gaz/mazout/électricité)	\$	Électricité	\$	Stationnement	
Chauffer / Éclairer				Oui _____	Non _____
Apparence du logement					
État de la cuisine		Balcon et escalier		Odeurs désagréables	
État de la salle de bain		Porte et fenêtres		Besoin d'être repeint	
État des chambres		État des plancher		Bien isolé contre le bruit	
Vérifier si moisissure autour du bain, tâches sur les murs					
Caractéristiques du logement					
Meublé / non meublé				Semi-meublé (Réfrigérateur / cuisinière)	
Plancher en bois / tapis		Entrée Laveuse et sècheuse		Climatisation	
				Restrictions :	
Cour / balcon / terrasse		Luminosité			
Animaux domestique permis		Est-il permis de fumer?			
Espace de rangement (intérieur/extérieur)				Autres :	
Qu'est-ce que doit être réparé?					
Sécurité					
Entrée principale sécuritaire		Verrous de fenêtres adéquats		Détecteurs d'incendie en état de marcher	
Porte avant solide		Stationnement sécuritaire		Extincteurs	
Bon éclairage des aires communes		Bon éclairage autour de l'immeuble		Détecteur de monoxyde de carbone	
Bonne visibilité des entrées et sorties		Visiteurs		Autres :	

Bâtiment					
Moderne / Vieux		Accessibilité aux personnes handicapées		Enlèvement des ordures par propriétaire ou locataire	
Endroit paisible		Ascenseur(s)		Aire de jeu pour les enfants	
Stationnement pour les visiteurs		Autres :			
Vos impressions générales :					
Signature du bail					
Vérifier combien payait le locataire actuel	\$	Vérifier auprès du locataire actuel les coûts d'électricité			\$
Coût de logement		Forme de paiement (cheque, argent, transfert Interac, etc). <u>Si vous payer en argent, toujours demander un reçu</u>			
Durée du bail		S'informer s'il y a des règlements de l'immeuble			
Indiquer au propriétaire tout bris constaté, exemples : fenêtre, porte, robinetterie etc. pour ne pas être imputable des bris par la suite, pour que soit inscrit sur le bail.					
Si besoin de réparations, faire inscrire sur bail.					
Demander de changer les serrures avant que vous emménager.					

Parfois mieux vaut voir quelques appartements ou logements plutôt que de signer à la première visite.

Le propriétaire ne peut pas vous demander un dépôt de garanti c'est illégal, seule chose qu'il peut vous demander est le premier mois de loyer.

Le propriétaire est tenu d'offrir la jouissance paisible d'un logement en bon état et sécuritaire.

Obligatoire, le formulaire de bail du **Tribunal Administratif di Logement** doit servir pour tout nouveau bail.

Payez toujours votre loyer a temps. Si vous payez souvent en retard, cela pourrait vous nuire afin de renouveler votre bail à son échéance ou pour un futur propriétaire.



502, rue Saint-Jean, Drummondville (QC) J2B 5L6

Téléphone : 819 850-0416